

# CONSEIL DE QUARTIER Moundran Cantelauze n°04

du 11/02/2022 à 17h30 en présentiel

## Ordre du jour :

- Point sur les sujets en cours
- Mise en place du Conseil de la Ville sur l'achat groupé d'énergie
- Présentation du Réseau Express Vélo (REV)
- Organisation de l'assemblée générale du CDQ
- Budget participatif

## Participants :

- Véronique BRUN
- Léon GARCIA
- Frédéric TOURNAN
- Jean-Luc DUVERNEUIL
- Julia BERTAUD

---

## Point sur les sujets en cours

### > Avenue Pierre Durand

Le projet a été déposé auprès du Muretain Agglo. Pas d'échéance à ce jour.

### Rappel des travaux à venir :

*Toute la zone passera à 30 km/h.*

*Les arbres du trottoir de gauche (quand on va vers la rue Serrani) seront enlevés (pour être replantés ailleurs). Les piétons passeront désormais obligatoirement sur ce trottoir.*

*Sur le trottoir d'en face (côté PEZZUTO), une zone de livraison sera créée sur tout le trottoir ainsi que sur une partie de la chaussée (marquage au sol jaune).*

*Un panneau priorité à ceux qui arrivent de la rue de Serrani sera ajouté (ce qui ralentira de facto les automobilistes).*

*Des passages piétons seront également ajoutés çà et là (en attente du plan précis).*

### > Laverie Impasse Sainte Cécile

Le propriétaire de la laverie, ainsi que les riverains, ont reçu l'arrêté interdisant le bruit de nuit.

### > Chemin Impasse du Bosquet

La commission extra-municipale accessibilité a décidé de laisser les cheminements ouverts en positionnant des panneaux d'interdiction.

### > Abribus

**Réponse de la Mairie :** L'emplacement est toujours sur Fontenilles. Après sondage, il est ressorti que cet abribus ne concernait que très peu de monde. Or, il n'est pas possible de mettre un abribus à chaque arrêt. Le choix est fait de privilégier les arrêts les plus fréquentés.

**Notre constat :** Cet arrêt dessert le collège de Fontenilles + le collège Galilée de la Salvetat + le lycée Clémence Royer + le lycée technique de Tournefeuille.

Voir si possibilité de déplacer l'arrêt sur le parking de la maternelle.

### > Rond-point Route de Magne

Les travaux devraient débuter en février-mars 2022. Coût de l'opération : 100 000 €

### > Piste cyclable route de Magne

La portion entre la route de Bragot et le chemin de la Bergère est prévu pour février-mars 2022. Coût de l'opération : 108 000 €.

Le bétonnage des cailloux route de Magne (20 000 €) a été considéré mais finalement le projet a été abandonné.

## Gestion de l'eau SIECT

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'alimentation en eau, actuellement gérée par le SIECT, sera désormais assurée mais par la SPL Les eaux du SAGe (Saudrune, Ariège, Garonne), comme décidé par l'agglomération du muretain. L'assainissement reste géré par RESEAU 31.

Cette reprise va permettre d'optimiser la gestion de l'eau sur le territoire, d'améliorer la qualité du service rendu aux abonnés, mais aussi et surtout de réduire le montant des factures tout en maintenant ou améliorant le niveau de qualité et de service.

Avec les eaux du SAGe, les abonnés bénéficieront d'une nouvelle tarification avec les 20 premiers m<sup>3</sup> gratuits chaque année.

Le prix au m<sup>3</sup> est plus cher : 1,62 € HT vs 1,29 € avec le SIECT.

La redevance fixe est de 34 € HT avec le SAGe, vs 60 € au SIECT.

La location de compteur est gratuite au SAGe vs 7,50 € au SIECT.

Pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>, les abonnés paieront un peu moins de 250 € HT par an vs un peu moins de 290 € au SIECT, soit une baisse de 17% de la facture. Pour une consommation de 140 à 150 m<sup>3</sup>, la différence sera moindre. Pour une consommation de plus de 220 m<sup>3</sup>, on ne verra pas de différence.

L'antenne SAGe de Fonsorbes se situe au 2113 route de Tarbes (du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h) – 05 61 08 70 38 – usagers.touch@sivom-sag.fr

## Conseil de la Ville sur l'achat groupé d'énergie

À la demande de l'atelier « énergie et déchets » de l'Agenda 21, le Conseil municipal du 20 janvier 2022 saisit le Conseil de la Ville sur le thème de l'achat groupé d'énergie.

Le Conseil de la Ville aura pour objectifs :

- Développer la démocratie participative en associant les Fonsorbois aux réflexions prospectives concernant la Ville.
- Être un espace de réflexion, de recherche, d'élaboration de proposition.
- Permettre à la Municipalité d'avancer sur les projets avec l'appui de citoyens impliqués.

**Contexte :** Dans le contexte de transition écologique que nous vivons, de lutte contre le réchauffement climatique et de promotion d'une démarche de développement durable et soutenable pour toutes et tous, la question de l'énergie est essentielle. De la production d'énergie, notamment énergie verte et renouvelable, à sa distribution et son utilisation économe, à son coût en augmentation considérable depuis des mois et pour le futur, l'évolution de cette charge nécessaire ne manque pas d'interroger chacun d'entre nous et de peser sur notre pouvoir d'achat.

Aussi le Conseil Municipal demande au Conseil de la Ville d'étudier les différentes possibilités pouvant être développées pour offrir des solutions et en particulier les possibilités de recours à des systèmes d'achat groupés entre citoyens, comme il en existe déjà dans d'autres villes, d'en apprécier l'opportunité et de définir les modalités de mise en œuvre.

Pour cela, le Conseil de la Ville étudiera les solutions existantes, les avantages et inconvénients de chacune, les coûts afférents et les modalités de mise en œuvre possibles et fera des propositions concrètes à court et moyen terme.

**Attendus :** Le Conseil de la Ville devra réaliser un rapport final de ses investigations pour le Conseil Municipal de novembre 2022 avec une rencontre d'étape tous les trois mois avec Geneviève Voisin et une rencontre avec la commission citoyenneté avant présentation au Conseil.

Pour rappel, cette instance se compose de 16 à 20 membres dont 8 membres issus des 8 conseils de quartier.

La Mairie demande donc à chaque conseil de quartier de proposer un candidat.

Les candidats seront conviés, début mars, à une réunion de présentation lors de laquelle sera notamment définie l'organisation matérielle.

→ Frédéric TOURNAN se propose de représenter le conseil de quartier Moundran-Cantelauze.

## Budget participatif

A rendre pour le 6 mars 2022. Budget de 50 000 €.

**Proposition faite :** Installation d'un pumptrack au parc de Cantelauze. Frédéric se renseigne pour connaître le coût du pumptrack de Samatan. Il faudra également voir sur place l'espace disponible pour étudier plus précisément la faisabilité du projet.

## Organisation de l'assemblée générale

Cette assemblée générale est l'occasion d'inviter l'ensemble des habitants du quartier à rencontrer leur conseil, d'inscrire de nouveaux membres, de renouveler éventuellement le bureau, ...

Elle peut être proposée autour d'un verre citoyen proposé par la municipalité. La Mairie a imaginé bloquer quelques samedis matin pour les faire mais doit encore finaliser une organisation à nous proposer car ils ont eu très peu de retour.

→ En attente de leur retour à ce sujet.

## **Réseau Express Vélo (REV)**

Le Réseau Express Vélo est un réseau cyclable à haut niveau de service en site propre la plupart du temps. Réponse aux besoins de déplacements longue distance, notamment pour les trajets domicile/trajet mais aussi pour le vélotourisme. Le projet sera soucieux de l'environnement de la conception à la réalisation.

Fin des travaux prévue pour 2025.

4 m de large, cheminement piéton de 1,30 m, pentes inférieures à 5%, vitesse de circulation de 30 km/h.

2 pistes passeront par Fonsorbes :

- le REV 8 (Saint Lys / Fonsorbes / Plaisance / Toulouse / Castelmaurou) et
- le REV 9 (Saint Lys / La Salvetat Saint Gilles / Fonsorbes / Pechbonnieu). Et la REV 4 qui va de Pins Justaret / Cugnaux / Portet sur Garonne / La Salvetat Saint Gilles.

## **Abords du collège**

Finalisation du rapport sur l'état des lieux du quartier Cantelauze et notamment des abords du collège / écoles en vue de proposer des aménagements afin de sécuriser cette zone.

→ A faire par Julia BERTAUD.